

3. Quelle était l'estimation des frais et qui l'a préparée et quelle était la quote-part que le gouvernement et le propriétaire avaient convenu de payer respectivement?

4. Qui a fait la vérification de l'estimation pour le compte du gouvernement?

5. Quel était le coût réel de la transformation et quelle en a été la quote-part payée par le gouvernement et par le propriétaire?

6. Quels paiements a-t-on effectués en vertu de ce contrat et à quelles dates?

7. Quel rapport périodique a-t-on établi et présenté au gouvernement, lors de chacun de ces paiements, et quels inspecteurs du gouvernement ont établi ou fourni chacun de ces rapports? Tous ces inspecteurs sont-ils à l'emploi du gouvernement ou de la Société centrale d'hypothèques et de logements?

8. Quelle enquête a été faite par le gouvernement, ou pour son compte, sur ce contrat et sur l'estimation des frais et sur le coût réel de la transformation?

38d. Etat-montrant:—Des 60,000 maisons que l'on dit avoir été parachevées au Canada en 1946, quel en est le nombre dans chaque province, en indiquant les cités, villes et autres municipalités?

38e. Etat montrant:—Quels sont les contrats présentement en vigueur pour la construction de maisons destinées à être parachevées en 1947, et combien construira-t-on d'unités de logements en vertu de ces contrats, pour a) la *Wartime Housing Limited*, b) l'*Integrated Housing*, c) l'administration des terres destinées aux anciens combattants, d) la *Housing Enterprises Limited*?

38f. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 1095, approuvé le 25 mars 1947: pourvoyant à une dépréciation double du taux normalement autorisé à l'égard des entreprises de logements destinés à être loués ainsi qu'à l'égard des fournitures qui y ont été aménagées, s'ils ont été construits ou acquis durant une période spécifiée, et approuvés par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

38g. Etat montrant:—

1. Combien d'unités de logement ont été construites et étaient terminées et prêtes à être occupées en 1946?

2. De ce nombre, combien ont été construits: a) sous le régime de la Partie I, b) de la Partie II, c) de la Partie III de la Loi nationale sur l'habitation; d) par le service administratif de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants; e) par la *Wartime Housing Limited*; f) par la *Housing Enterprises Limited*?

3. Jusqu'au 31 décembre 1946, sous le régime de la Loi nationale de 1944 sur l'habitation:

a) Combien a-t-on passé de contrats sous le régime de la Partie I?

b) Quel est le nombre total de maisons pour lesquelles on a autorisé des prêts sous le régime de la Partie I?

c) De ces maisons, combien ont été terminées et sont maintenant occupées?

d) Quel est le montant total des prêts autorisés sous le régime de la Partie I?

e) Combien a-t-on passé de contrats sous le régime de la Partie II de la Loi?

f) Quel est le nombre total des projets d'habitations à louer autorisés sous le régime de la Partie II?

g) De ce nombre, combien sont des projets d'habitations à bas loyer?

k) De ces sociétés de logement à dividende limité, quelles sont celles qui sont maintenant occupées, et combien sont des projets d'habitations à bas loyers et où sont-ils situés?

i) Quel est le montant total des prêts autorisés sous le régime de la Partie II?